

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réserve
au
Moniteur
belgeTribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

02 OCT. 2025

Le Greffier

N° d'entreprise : 0476 083 027

Nom

(en entier) : **Vandemoortele Seneffe**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Jules Bordet 46, 7180 Seneffe****Objet de l'acte : Renomination des administrateurs - Nomination d'un nouvel administrateur
- Octroi d'une procuration - Nomination du président et de l'administrateur
délégué**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 juin 2025:

"[...]"

Renomination des administrateurs

L'Assemblée décide de renommer en qualité d'administrateurs de la Société pour une nouvelle période de trois (3) ans qui expirera à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2028 qui approuvera les comptes annuels de la Société arrêtés au 31.12.2027 :

-Monsieur Philippe Delsaut

-Monsieur Yvon Guérin

Le mandat des administrateurs renommés sera non-rémunéré.

Nomination d'un nouvel administrateur

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Pieter Frans Boone, faisant éléction du domicile au siège social de la Société, en qualité d'Administrateur de la Société et ce à partir du 10 juin 2025. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2028 qui approuvera les comptes annuels de la Société arrêtés au 31.12.2027 .

Monsieur Pieter Frans Boone a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions ayant déclaré qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat d'administrateur.

Ce mandat sera non-rémunéré.

Varia - Octroi d'une procuration - formalités de publication

L'Assemblée décide de donner tous pouvoirs à madame Aline Mainil et madame Glynis De Baets, ayant tous leurs adresses professionnelles à Ottergemsesteenweg-Zuid 816, 9000 Gent, agissant seule, avec pouvoirs de substitution, pour l'accomplissement de toutes formalités requises par la loi, pour le dépôt, la publication et l'inscription des délibérations et résolutions adoptées par le présent Conseil. [...]"

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du 25 août 2025:

"[...]"

Nomination de Monsieur Pieter Frans Boone comme personne chargée de gestion journalière et comme président du conseil d'administration avec effet au 10.06.2025

Le conseil charge Monsieur Pieter Frans Boone de la gestion journalière de la Société avec effet au 10.06.2025 pour la durée de son mandat d'administrateur. En cette qualité, Monsieur Pieter Frans Boone pourra agir seul et porter le titre d'administrateur délégué de la Société.

Le Conseil nomme Monsieur Pieter Frans Boone comme président du conseil d'administration de la

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 13/10/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



Société avec effet au 10.06.2025 pour la durée de son mandat d'administrateur de la Société.

Octroi d'une procuration

Le Conseil donne tous pouvoirs à Madame Aline Mainil en Madame Glynis De Baets, ayant tous leurs adresses professionnelles à Ottergemsesteenweg-Zuid 816, 9000 Gent, agissant seule, avec pouvoirs de substitution, pour l'accomplissement de toutes formalités requises par la loi, pour le dépôt, la publication et l'inscription des délibérations et résolutions adoptées par le présent Conseil. [...]"

Le mandat d'administrateur de M. Herman Van Steenstraeten, qui a pris fin lors de l'assemblée annuelle du 10 juin 2025, n'a pas été renouvelé.

Pour le bon ordre il est confirmé que le conseil d'administration de la Société est composé comme suit:

- Pieter Frans Boone, président et administrateur délégué
- Philippe Delsaut, administrateur
- Yvon Guérin, administrateur

Signé

Glynis De Baets

Mandataire